

DESCRIPTION

- La base NIVELEX est une pâte à base 100% polymère acrylique, renforcée de fibres.

UTILISATION

- Le mélange NIVELEX est utilisé pour recouvrir le treillis de renforcement sur les panneaux isolants de polystyrène extrudé (XPS). Il est également utilisé pour ragréer les surfaces de béton et de maçonnerie afin de les rendre lisses et prêtes à recevoir un enduit de finition ADEX. NIVELEX peut être appliqué à des épaisseurs variant de 2,4 mm à 102 mm (3/32 po à 4 po) sur les surfaces verticales et jusqu'à 50 mm (2 po) sur les surfaces en sous-face.

Plusieurs couches peuvent être nécessaires pour les applications plus épaisses. Les temps de séchage augmentent en fonction de l'épaisseur appliquée.

CONTENANT

- Seau de plastique de 20 kg (44 lbs).

MÉLANGE

- Dans le contenant, mélanger le NIVELEX avec du ciment de type GU dans un ratio de 2:1 par poids (20 kg de NIVELEX et 10 kg de ciment GU).
- Lorsque le produit est homogène, attendre 5 minutes et agiter à nouveau.
- Aucun produit tel qu'antigel, accélérateur ou autre ne peut être ajouté au mélange.

POUVOIR COUVRANT

- Environ 3,9 m² (42 pi²) à une épaisseur de 6,4 mm (1/4"). Le rendement peut varier selon les conditions du chantier.

APPLICATION

Comme couche de base sur XPS:

- Avant d'appliquer ADEX NIVELEX, s'assurer que tous les accessoires de finition en PVC sont installés et que le treillis Ultra d'ADEX est solidement fixé sur la surface des panneaux isolants en polystyrène extrudé (XPS).
- Appliquer ADEX NIVELEX sur toute la surface du panneau isolant et du treillis Ultra à une épaisseur uniforme de 3,2 mm (1/8 po).

- Lisser et niveler la surface de la couche de base NIVELEX jusqu'à ce que le treillis soit complètement incorporé.
- Après le séchage de la première couche, appliquer une deuxième couche de NIVELEX afin d'obtenir une épaisseur totale de 6,4 mm (1/4 po).
- Des couches supplémentaires de NIVELEX peuvent être nécessaires si, après le séchage, des imperfections subsistent ou si le treillis n'est pas complètement incorporé.

Comme couche de nivellement:

- Pour les travaux de nivellement, appliquer une couche d'ADEX NIVELEX de 3,2 mm à 102 mm (1/8 po à 4 po) sur la surface préparée. S'assurer que le matériau est bien compacté dans toutes les zones basses et dépressions afin d'assurer un contact complet avec le substrat et d'éviter la formation de vides. Appliquer des couches supplémentaires de nivellement au besoin une fois que l'application initiale est sèche.

Adhérence

EIMA 101.03 (Exigences ≥ 100 Kpa)

Réussi

Perméabilité à la vapeur

ASTM E96-95 (Exigences ≥ 170 ng/ Pa·s·m²)

Réussi

Imperméabilité à l'eau

UEAtc Directives for EIFS, Article 3.3.1.1:

Réussi

- propriétés
- méthode de test
- résultat

ENTREPOSAGE

- Protéger du gel et du soleil en tout temps.
- Conserver les produits en sacs bien au sec.

TEMPS DE SÉCHAGE

- Environ 24 heures dans des conditions climatiques normales pour des applications jusqu'à 6,4 mm (1/4 po).

- Un temps de séchage prolongé est nécessaire pour les applications plus épaisses.
- Le temps de séchage dépend de la température ambiante, de la température de la surface, de l'humidité relative et de toutes les autres conditions environnementales.
- Protéger de la pluie et des températures de gel jusqu'à ce que le produit soit complètement sec.

LIMITATIONS

- La température ambiante et celle de la surface du support devront être maintenues à 5 °C (41 °F) et plus durant une période minimale de 24 heures.
- Pendant l'installation minimiser l'exposition des contenants à des températures supérieures à 32 °C (90 °F).

PRÉPARATION DES SURFACES

- L'application doit être effectuée sur un support approuvé ou sur une surface conçue pour recevoir la base NIVELEX.
- La surface doit être propre, sèche, en bon état, sans efflorescence, graisse, huile ou peinture.

MESURES PRÉVENTIVES

- N'utiliser qu'avec du ciment de type GU frais et exempt d'agglomérats.
- Protéger les aires et surfaces environnantes contre tout dommage ou contact avec ce mélange cimentaire.

Le présent document contient les informations actuelles en date du document. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes ADEX inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes ADEX inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défauts, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

Juin 2026